

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 octobre 2022

Lancement du dialogue social pour le secteur de la livraison de marchandises : l'ARPE a organisé hier la première réunion de négociation collective

Les organisations représentatives des travailleurs indépendants et celle des plateformes se sont réunies mercredi 26 octobre 2022 pour la première réunion de négociation du secteur des livreurs.

Le choix des thématiques de négociation, la fixation d'un calendrier d'action et l'élaboration d'un accord de méthode constituaient les principaux objectifs de cette réunion.

Les représentants des plateformes regroupés au sein de l'Association des plateformes d'indépendants (API), et les représentants des organisations des travailleurs – la Fédération Nationale des autoentrepreneurs et microentrepreneurs (FNAE), la Confédération générale du travail (CGT), UNION-Indépendants et la Fédération SUD commerces et Services – ont tenu leur première réunion de négociation organisée par l'ARPE pour le secteur des livreurs.

Bruno Mettling, président du conseil d'administration de l'ARPE, est intervenu en ouverture de la réunion pour souligner l'importance de cette première commission de négociation, mais également pour rappeler les attentes fortes vis-à-vis de ce dialogue social de secteur.

Les échanges entre les représentants des travailleurs et ceux des plateformes ont abouti à plusieurs points de convergence. Des sujets prioritaires de négociation ont d'ores et déjà été identifiés, notamment les thématiques des revenus et des déconnexions. Il s'agit désormais de définir une méthodologie et un calendrier permettant de cadrer le périmètre des travaux et de parvenir à des résultats tangibles dans un délai raisonnable.

La prochaine réunion de négociation devrait se tenir d'ici fin novembre 2022.

Contacts presse :

- **Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE)**

Ziad AGUARD

Conseiller communication et presse

Tél : 06 98 94 91 33

Mél : arpe-presse@travail.gouv.fr